

**Second Inter-Union Symposium
for Staff Associations & Unions
of the
United Nations Common System
(ILO HQ, 21-23 September 2005)**

MOTION

de soutien aux Services généraux de l'UNESCO Paris

Le Symposium,

Ayant pris note des vives préoccupations exprimées par le Représentant de l'Association Internationale du Personnel de l'UNESCO (AIPU) au sujet de la Décision du Directeur général de cette Organisation portant application des résultats de la dernière enquête salariale de la CFPI concernant le personnel des Services généraux de l'UNESCO à Paris,

1. **FAIT SIENNES** les préoccupations de ce personnel ;
2. **DEMANDE INSTAMMENT** au Directeur général de l'UNESCO :
 - i) de saisir la CFPI d'une requête tendant au règlement rapide des problèmes posés par la méthodologie de l'enquête salariale en question,
 - ii) d'adopter les dispositions permettant de compenser les différences entre les horaires réglementaires du personnel de l'UNESCO et les horaires de travail de l'état hôte.